

DOSSIER DE
PRESSE



imprimé sur papier FSC

CONTACTS :

Patrick Ladiesse

Attaché de presse
patrick.ladiesse@lpo.fr
06 34 12 50 69

Thierry Dutertre

Directeur de la Communication et des Partenariats
thierry.dutertre@lpo.fr
01 42 73 56 12 - 06 30 52 70 62

LPO

Fonderies Royales
8 rue du Docteur Pujos BP 90263
17305 ROCHEFORT Cedex
Tél. 05 46 83 60 84 Fax. 05 46 83 95 86
lpo@lpo.fr
www.lpo.fr



AGIR POUR LA NATURE

- ✓ Protéger les espèces
- ✓ Préserver les espaces
- ✓ Eduquer et sensibiliser



1912-2012 : centenaire LPO, 100 ans d'actions pour la nature !



La LPO prépare ses 100 ans ! Tout au long de l'année 2012, nous célébrerons ainsi un siècle d'actions pour la nature !

Car, la LPO, c'est bien sûr la protection des oiseaux, mais également la préservation de la biodiversité et du vivant qui nous entourent, et dont nous ne saurions nous passer.

Si je devais, à l'occasion de ce centenaire, évoquer nos actions, je les résumerais en trois mots :

consternation, de voir cette nature si souvent agressée et encore trop souvent ignorée ;
détermination, parce que nous avons toujours agi sans jamais baisser les bras ou laisser faire ;
satisfaction, d'avoir collectivement obtenu des résultats significatifs en faveur de la nature.

Mais revenons un siècle en arrière : nous sommes en 1912 et les chemins de fer de l'Ouest organisent de véritables safaris pour abattre les "calculots" (nom donné aux macareux moines) sur l'archipel des Sept-Iles, au large de Perros-Guirec. Pendant de longs week-ends, des milliers de macareux, guillemots et petits pingouins tombent ainsi sous les plombs avant de remplir les poubelles de la ville. En deux ans de carnage, la population de macareux passe ainsi de 20 000 à 2 000 oiseaux !

La mobilisation d'une poignée d'amoureux de la nature aboutit à l'interdiction de ces massacres et à la création de la première réserve ornithologique de France sur l'archipel des Sept-Iles. La gestion de cet espace est alors confiée à la LPO, fondée la même année pour pallier les carences de l'État dans l'application des lois internationales pour la protection des oiseaux.

Aujourd'hui, 100 ans plus tard, riche de nombreux combats et de quelques victoires, riche des femmes et des hommes qui ont forgé l'histoire et l'âme de notre association, la LPO n'en a pas fini. Notre belle centenaire ne s'inscrira pas dans une maison de retraite ! Elle veut montrer, longtemps encore, sa formidable capacité à réunir, agir et construire pour l'avenir de l'oiseau, de la biodiversité, de la nature. Et, par conséquent, de l'homme.

En 2012, force est de constater que le travail est loin d'être terminé. Nous ne devons pas relâcher nos efforts.

Mais vous le savez, ensemble, nous restons aussi déterminés et animés de la même passion que nos aînés qui ont combattu la chasse au calculot. La protection de la biodiversité mérite l'engagement !

Toutes les équipes de salariés et de bénévoles de la LPO, accompagnées de nos partenaires et de tous ceux qui souhaitent œuvrer pour la protection de la biodiversité, se mobilisent pour que nous puissions vivre, ensemble, de grands moments d'anniversaire partout en France afin de célébrer ce centenaire. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Allain BOUGRAIN DUBOURG
Président de la LPO

A. Bougrain Dubourg

Sommaire

La LPO en 2012	1
Un réseau	2
Des actions	3 - 7
Des femmes et des hommes	8
Une vaste campagne d'adhésion	9



Vol de bernaches cravant au-dessus du Fier d'Arç © Michel Brosselin

LA LPO EN 2012

Elle agit au quotidien pour la sauvegarde de la biodiversité, à partir de sa vocation de protection des oiseaux.

Reconnue d'utilité publique en 1986, son activité s'articule autour de **trois grandes missions** :

- protection des espèces
- conservation des espaces
- éducation et sensibilisation.

La LPO est le **représentant officiel en France de BirdLife International**, alliance mondiale qui réunit plus de 115 associations dans le monde (2,7 millions d'adhérents et 10 millions de sympathisants). Ce réseau mondial agit pour la protection des oiseaux et de la biodiversité, et pour le développement durable.

La LPO peut ainsi inscrire et renforcer ses actions, suivis et enquêtes, dans un contexte européen et mondial et apporter, en retour, son expertise et son concours aux actions menées par BirdLife International.

La LPO en chiffres

- ▶ 100 ans au service des oiseaux et de la nature
- ▶ 45 000 adhérents
- ▶ 5 000 bénévoles actifs
- ▶ 152 salariés à la LPO France et 300 salariés dans le réseau LPO
- ▶ 24 administrateurs bénévoles
- ▶ Présence dans 21 régions et 74 départements
- ▶ 13 plans nationaux de restauration d'oiseaux menacés
- ▶ 3 programmes européens de sauvegarde de la nature
- ▶ 7 centres de sauvegarde de la faune sauvage
- ▶ 27 000 ha de sites naturels gérés dont 1 600 ha en propriété
- ▶ 10 réserves naturelles nationales
- ▶ 5 réserves naturelles régionales
- ▶ 11 000 refuges sur 17 200 hectares
- ▶ 5 000 animations ou programmes éducatifs pour les scolaires par an, soit plus de 100 000 enfants sensibilisés par an
- ▶ 500 000 visiteurs accueillis sur les sites LPO tous les ans
- ▶ 5 500 conseils juridiques délivrés par an
- ▶ 23 000 appels téléphoniques traités chaque année
- ▶ 20 000 abonnés à la revue L'OISEAU MAGAZINE
- ▶ 7 000 abonnés au hors-série RAPACES de France
- ▶ 3 000 abonnés à la revue scientifique Ornithos
- ▶ 2 500 abonnés à L'OISEAU MAG junior
- ▶ 50 sites web

UN RÉSEAU

Installée à Paris pendant 65 ans, la LPO transfère son siège social à Rochefort-sur-Mer en 1977, puis son réseau s'étend à partir de 1989. Aujourd'hui, la LPO est présente dans 21 régions et 74 départements.

L'ensemble des associations locales se retrouve au sein du Conseil National. Elles y partagent leurs expériences et contribuent aux projets et orientations de l'association.

DES ASSOCIATIONS LOCALES

Elles sont juridiquement distinctes de la LPO. Ayant à l'origine une vocation naturaliste, elles ont fait le choix de rejoindre le réseau LPO/BirdLife International. Chaque association locale a donc ses propres statuts (conseil d'administration, budget, etc.), tout en ayant des objectifs communs avec la LPO. Ces associations peuvent être départementales ou régionales, et seront 33 en 2012.

DES GROUPES

Ils sont une réunion de membres LPO ayant une activité commune. Ils n'ont pas de personnalité morale indépendante. Par conséquent, leurs activités sont intégrées à celles de la LPO France.

DES RELAIS

Ils sont assurés par une à deux personnes qui assument une mission de représentation ou de diffusion d'informations ou qui peuvent être chargées temporairement d'une mission particulière.

DES ANTENNES

Elles sont constituées d'une équipe de salariés de la LPO, délocalisée du siège social de Rochefort (comme, par exemple, la Station LPO de l'Île-Grande).

DES ACTIONS

La protection des espèces

La LPO est impliquée dans 13 plans nationaux d'action en faveur des oiseaux parmi les plus menacés de France (outarde canepetière, râle des genêts, butor étoilé, balbuzard pêcheur, gypaète barbu, vautour moine, vautour percnoptère, faucon crécerellette, milan royal, aigle de Bonelli, grand tétras, pies-grièches, albatros d'Amsterdam...).

Elle gère également la réintroduction ou le renforcement de populations d'oiseaux menacés, comme les vautours fauves et moines dans les Grands Causses (Mission Rapaces), le faucon crécerellette dans l'Aude et les outardes canepetières en Poitou-Charentes.

L'association crée, anime et participe à de nombreuses enquêtes nationales et internationales. Elle coordonne actuellement le nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France (3^e génération, 2008-2012). Par ailleurs, elle contribue activement à la demande du ministère en charge de l'Écologie, et avec le MNHN, au rapport sur l'état et les tendances des populations d'oiseaux en France.

Elle propose à l'État, aux collectivités régionales et locales, son expertise sur le patrimoine naturel, et concourt ainsi à la protection d'espèces et d'habitats menacés dans la gestion des sites Natura 2000.

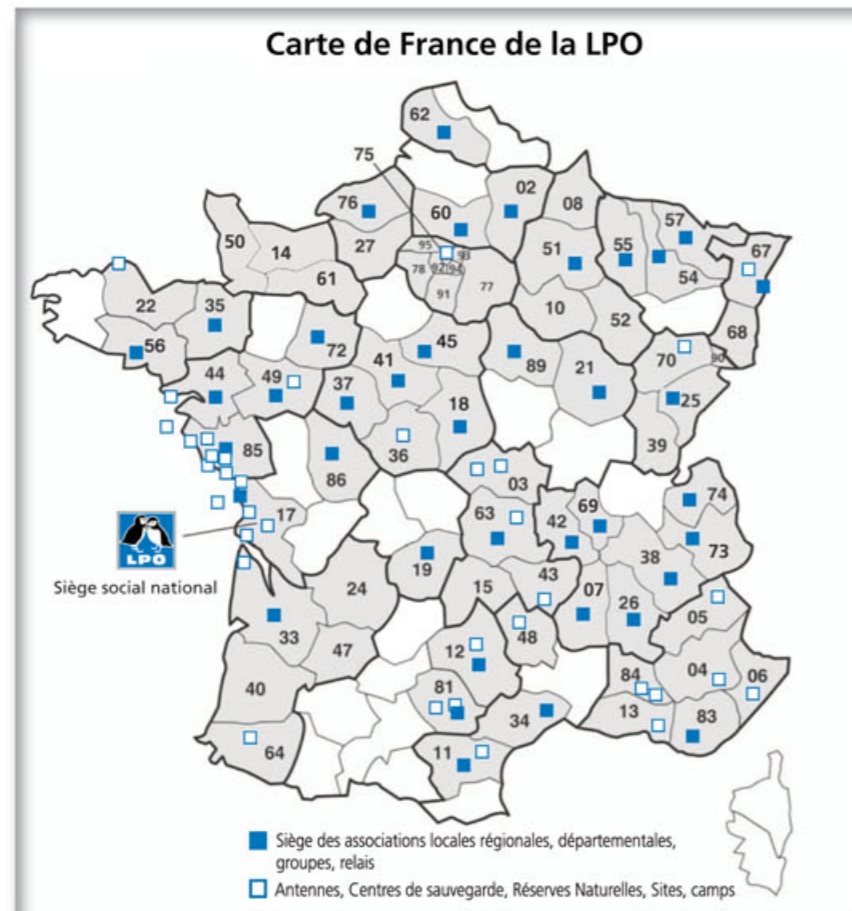
Pour venir en aide à la faune en détresse, et notamment aux oiseaux, souvent victimes des effets néfastes de notre société moderne, la LPO gère 7 centres de sauvegarde, un relais, 2 Unités Mobiles de Soins et coordonne le programme "Oiseaux en détresse". L'année dernière, les centres LPO ont recueilli 5 695 animaux, dont 412 mammifères et quelques reptiles. Plus de 40 % de ces animaux ont pu être relâchés.



Soins à un circaète © Sarah Gollard



Pie-grièche à poitrine rose © Aurélien Audevard



L'ALBATROS D'AMSTERDAM



Albatros d'Amsterdam © Cédric Marteau

Parmi les espèces les plus menacées au monde (une cinquantaine de couples reproducteurs seulement), l'albatros d'Amsterdam ne niche que sur une île française du sud de l'océan Indien, l'île Amsterdam.

En 2010, à la demande des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf), et en partenariat avec le CNRS de Chizé, l'Institut polaire et la Réserve des Taaf, la LPO a rédigé un plan national d'action, présenté au comité national de protection de la nature. Il prévoit 20 actions à réaliser sur 5 ans, allant de la poursuite du suivi scientifique de la population à l'éradication des mammifères introduits, en passant par la promotion dans les instances internationales de mesures visant à réduire la mortalité accidentelle liée aux pêcheries.

LE VAUTOUR MOINE



Vautour moine © Fabrice Cahuzac

Cette espèce a disparu de France au tout début du 20^{ème} siècle et a vu ses effectifs fondre dans toute l'Europe, à l'exception de l'Espagne. Elle a été réintroduite (1^{ère} mondiale à l'époque) avec succès, par la LPO, dans les Grands Causses à partir de 1992. Cette opération a bénéficié du savoir-faire acquis lors de la réintroduction du vautour fauve, 10 ans plus tôt. La population française de vautour moine est aujourd'hui la plus dynamique d'Europe, avec plus de 25 couples.



Marais au nord de Rochefort © Christophe Egretreau/Vincent Deleccour

MARAIS DE L'OUEST

Face à la régression des prairies humides du marais Poitevin (40 % mises en culture en 20 ans) et à l'effondrement des effectifs nicheurs et migrateurs consécutifs, la LPO définit à partir de 1989 une stratégie pour la sauvegarde des 100 000 hectares de ces zones humides. Elle lance une campagne en leur faveur et débute ses acquisitions.



RN d'Yves © Thomas Deniset

Parmi les réserves naturelles nationales, quatre se situent sur le littoral atlantique : Lilleau des Niges depuis 1980, le Marais d'Yves depuis 1981, les Marais de Moëze depuis 1985 (complété en 1993 par la partie maritime sur Oléron) et les deux réserves de la baie de l'Aiguillon, créées en 1996 et 1999, et gérées aux côtés de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

Ces quatre sites sont étroitement connectés et les oiseaux d'eau les utilisent selon leur besoin écologique. Ces espaces constituent donc un ensemble remarquable au sein des Pertuis Charentais puisqu'il forme le premier site d'accueil pour les oiseaux d'eau en hiver, loin devant la Camargue. Ils constituent un complexe écologique exceptionnel.

RÉSERVE NATURELLE DE MOËZE-OLÉRON (CHARENTE-MARITIME)



RN de Moëze-Oléron © Philippe Delaporte

Alors qu'en moyenne 12 000 limicoles hivernaient entre 1976 et 1985 avant la création de la réserve naturelle (1985), ce chiffre est passé à 70 000 aujourd'hui.

En effet, le site a bénéficié des actions de protection, de surveillance et de gestion hydraulique (niveau d'eau adapté aux reposoirs de marée haute) mises progressivement en place par la LPO. Des résultats de même nature s'observent pour les limicoles nicheurs.

La préservation des espaces

GESTION DES MILIEUX NATURELS

Avec son réseau d'associations locales, la LPO est l'un des principaux gestionnaires d'espaces naturels de France. Elle gère plus de 27 000 hectares de milieux naturels dont près de 15 000 ha en réserves naturelles (notamment celle des Sept-Iles dans les Côtes-d'Armor et de Moëze-Oléron en Charente-Maritime), et plus de 1 600 ha en propriété. Ces espaces sont principalement des zones humides dont la LPO est un des gestionnaires historiques majeurs.

La LPO gère ou cogère des réserves naturelles depuis 1976, année de création de la réserve des Sept-Iles. Au-delà de ce site emblématique, la LPO s'est ensuite investie dans la mise en place de réserves naturelles littorales dans l'Ouest atlantique.

Aujourd'hui, notre association gère 10 réserves naturelles nationales :

- réserve naturelle nationale des Sept-Iles (*Perros-Guirec, Côtes-d'Armor*)
- réserve naturelle nationale des marais de Müllembourg (*Noirmoutier-en-l'Île, Vendée*)
- réserve naturelle nationale "Michel Brosselin" de Saint-Denis du Payré (*Vendée*)
- réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon
(2 réserves naturelles nationales : *Vendée et Charente-Maritime*)
- réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges
(*Les Portes-en-Ré, Charente-Maritime*)
- réserve naturelle nationale du marais d'Yves (*Yves, Charente-Maritime*)
- réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron
(*Moëze et côte oléronaise, Charente-Maritime*)
- réserve naturelle nationale du Val d'Allier (*Allier*)
- réserve naturelle nationale du sabot de Frotey (*Haute-Saône*).



Ile Rouzic, réserve naturelle des Sept-iles © Régis Perdriat

Et 5 réserves naturelles régionales :

- réserve naturelle régionale des Coteaux du Pont-Barrée (*Maine-et-Loire*)
- réserve naturelle régionale du marais de la Vacherie (*Champagné-les-Marais - Vendée*)
- réserve naturelle régionale de La Massonne (*La Gripperie Saint-Symphorien et Saint-Sornin, Charente-Maritime*)
- réserve naturelle régionale de Cambournet-sur-le-Sor (*Tarn*)
- réserve naturelle régionale des Partias (*Hautes-Alpes*).



Mésange charbonnière sur nichoir © Fabrice Cahez

LE RÉSEAU DES REFUGES LPO

La LPO offre l'opportunité aux particuliers et aux personnes morales (collectivités, établissements, entreprises...) de protéger les oiseaux et la nature chez eux, en inscrivant leurs terrains en Refuges LPO. Les Refuges LPO forment le premier réseau de jardins écologiques en France en faveur de la biodiversité de proximité. Le premier Refuge LPO a vu le jour en 1921 dans le département du Nord.

Aujourd'hui, 11 000 propriétaires de jardins, domaines, fermes sont engagés dans le programme Refuges pour préserver la vie sauvage. Grâce à ce réseau, il est possible d'accueillir la faune et la flore sauvages au pas de sa porte, tout en apprenant à réduire son impact sur l'environnement et à jardiner nature.

Le réseau des Refuges LPO permet également d'ouvrir le champ de la science participative.



Camp de suivi de la migration © Laurent Couzi

L'éducation et la sensibilisation



Acteur essentiel de l'éducation à l'environnement, la LPO bénéficie de l'agrément "Education nationale" et "Jeunesse et sport". Elle siège au CFEEDD, instance nationale d'éducation à l'environnement et développe des partenariats avec plusieurs acteurs de l'éducation (Fédération des clubs Connaitre et Protéger la Nature-FCPN, Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe-FEEE...).

Elle propose à tous les publics, et plus particulièrement aux scolaires, des visites guidées, des ateliers, des conférences, des expositions, et participe aux grands événements nationaux, tels que la Fête de la nature, la Nuit de la chouette, l'Eurobirdwatch...

Ainsi, 200 000 personnes sont sensibilisées, chaque année, à travers plus de 5 000 activités pédagogiques pour tous (scolaires et grand public).

En collaboration avec ses partenaires, elle amplifie son action éducative vers les familles et les jeunes.

Avec l'éducation à la nature comme dénominateur commun, la FCPN et la LPO ont signé un premier accord-cadre en 2005, renouvelé en 2006 et reconduit tacitement tous les ans. Cet accord vise, notamment, l'échange de compétences et d'informations, et la réalisation d'actions et de journées thématiques communes. Cet accord s'est concrétisé avec la réalisation d'une campagne d'éducation commune, "Chemins : j'aime la nature sur les bords", marquée par un événement annuel, le week-end "Rendez-vous sur les chemins".

Par ailleurs, elle organise, tous les deux ans, avec les Parcs Naturels Régionaux, la Nuit de la chouette.



La défense de la nature

LA MISSION JURIDIQUE

Dotée de deux chargées de mission, elle lutte contre les atteintes à la protection des oiseaux et à leurs habitats naturels (pollutions, destructions), et contre les excès de la chasse.

La LPO bénéficie de l'agrément "Protection de l'environnement", ce qui lui permet de se constituer partie civile et de demander réparation de tout préjudice indirect causé par des infractions environnementales :

- tirs d'espèces protégées
- piégeage et empoisonnement de rapaces
- dates de chasse non respectées
- braconnage des petits passereaux (pinsons, ortolans...)
- trafic d'oiseaux (marchés, animaleries, Internet...)
- destructions de milieux naturels (pollutions marines, assèchement de zones humides..).

Près de 100 contentieux sont menés chaque année par la LPO devant les tribunaux judiciaires pénaux et administratifs.

Ainsi, le médiatique procès de l'*Erika* a permis de faire reconnaître, pour la première fois le "préjudice écologique" accordé à une association. Il s'agit là d'une victoire, confirmée en appel en 2010, après 10 ans de procédure.

L'événement permet également la reconnaissance des compétences d'une ONG et du travail de 8 000 bénévoles qui se sont mobilisés autour de la LPO pour recueillir, soigner et tenter de sauver 62 000 oiseaux.



Erika, des pompiers récupèrent le cadavre d'un fou de Bassan © Vincent Munier

Présence dans le monde

LA MISSION INTERNATIONALE

La LPO est affiliée à une alliance internationale, BirdLife International, qui regroupe plus de 115 ONG dans le monde. En partenariat avec les représentants de BirdLife Europe, la Mission internationale mène des actions de lobbying sur les politiques européennes ayant un impact sur l'environnement, et plus particulièrement sur la biodiversité.

Elle participe également à la protection de la biodiversité ultramarine en appuyant et en valorisant des projets de conservation des oiseaux dans les collectivités et territoires concernés, en relation avec les associations locales.

Enfin, cette mission soutient le renforcement du réseau BirdLife dans les pays francophones d'Afrique et le développement des associations naturalistes locales, à travers des projets de conservation de la nature.



Coq de roche orange © M. Dechelle

La LPO diffuse des informations auprès des médias dans un souci de vulgarisation scientifique et édite ses propres revues.

- L'OISEAU MAGAZINE (20 000 abonnés),
- L'OISEAU MAG junior (2 500 abonnés),
- RAPACES de France (7 000 abonnés),
- Ornithos (3 000 abonnés).

La LPO crée de nombreux outils et ses propres jeu de société pour toute la famille : c'est le cas, par exemple, du jeu "Robin des jardins, sois le plus malin pour protéger la nature!".



Héron agami © S. Uriot





Migration de barges à queue noire © Julien Gernigon

UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR 2012-2017

Après 10 décennies d'engagement en faveur de l'oiseau et de ses écosystèmes, et plus récemment de la biodiversité, l'objet de la LPO a évolué pour devenir : "Agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation".

Cette nouvelle stratégie s'appuie sur la consolidation des actions historiquement menées par la LPO et de nouvelles orientations stratégiques.

La consolidation du socle

DES EXPERTISES RECONNUES

- la gestion des espèces (actions de conservation, espèces menacées, inventaires, oiseaux / rapaces...)
- la gestion des espaces (sites de nature extraordinaire, zones humides, refuges...) et l'acquisition de terrains
- la prise en charge des oiseaux en détresse (centres de soins, souffrance animale, respect du vivant...)
- la diffusion de la connaissance naturaliste (publications, éducation à l'environnement, éclairage vis-à-vis des partenaires socio-économiques...)
- l'expertise juridique (veille, lutte contre les abus de la chasse, lobbying)
- l'expérience et la force du travail en réseau (associations locales / LPO nationale : échanges, partage)
- le réseau international (BirdLife).

DES VALEURS PROFESSIONNELLES PÉRENNES

- la solidité et la transparence de la gestion économique, l'intégrité
- l'efficacité de la gouvernance, mêlant démocratie, convivialité et richesse de la vie associative
- la forte capacité de réaction, l'engagement et la simplicité (fonctionnement et relations humaines).

De nouvelles orientations stratégiques

EXTENSION DU CHAMP D'ACTION DE LA LPO À LA BIODIVERSITÉ

- développer des compétences sur l'ensemble des problématiques complémentaires liées à la biodiversité (biodiversité et aménagement du territoire, biodiversité et climat, biodiversité et fiscalité...)
- être force de proposition et d'action sur les problématiques liées à la biodiversité (fiscalité, éducation nationale, faune exotique et envahissante...)
- structurer un plan d'action spécifique vis-à-vis des activités agricoles
- positionner la LPO comme un acteur important sur le thème des enquêtes "biodiversité" et des sciences participatives, et notamment comme le leader des enquêtes et suivis ornithologiques.

ÉVOLUTION DES ACTIONS DE CONSERVATION VERS LES ESPACES

POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE CONSERVATION DES ESPÈCES

- intensifier les actions vers la montagne, la forêt et la mer
- jouer un rôle d'expert biodiversité auprès des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels
- être force de proposition, avec les associations locales, pour la création d'espaces protégés et la définition de nouvelles modalités de gestion
- élargir les actions de conservation en outre-mer, en lien avec le réseau des associations locales ultramarines
- développer les actions vers la nature ordinaire (hors espaces protégés), et se positionner sur le déploiement de la trame verte et bleue en régions et l'atlas de la biodiversité des communes.

RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE DE LA LPO

SUR LE CHAMP DU RESPECT DU VIVANT ET DE LA CAUSE ANIMALE

- favoriser la sensibilisation aux oiseaux et à la petite faune de jardin
- porter auprès du grand public les enjeux et les actions relatifs au respect du vivant et à la souffrance animale.
- intensifier la diffusion à l'adhérent d'informations relatives à la LPO nationale et à son association locale (ex. réseaux sociaux, site web, newsletter...)
- développer l'interactivité avec les adhérents via le web (sites LPO et réseaux sociaux, enquêtes participatives)
- faciliter l'implication du grand public dans la vie associative (bénévoles, donateurs, sympathisants), en coordination avec les associations locales
- viser le rajeunissement et la parité dans les conseils d'administrations (national / association locale).

AUGMENTATION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS

- s'adresser également aux jeunes retraités, familles avec enfants, jeunes (14-25 ans)
- favoriser l'adhésion du grand public urbain au travers d'actions sur le thème de la nature dans les villes (refuges, balcon...)
- développer le parrainage.

RENFORCEMENT DE LA DIVERSIFICATION DES RESSOURCES

- élaborer et déployer une stratégie de diversification des sources de financement
- développer les partenariats (entreprises/fondations) avec le secteur privé
- nouer des partenariats contributifs durables
- définir la gamme des prestations que la LPO peut réaliser dans le champ de l'amélioration environnementale
- explorer et développer les possibilités de mécénat de compétence et de dons en nature
- explorer les opportunités en lien avec l'écotourisme.

LES COMBATS MILITANTS ET LEUR MÉDIATISATION

- faciliter la démultiplication des outils auprès des associations locales
- conduire un travail spécifique à l'attention des personnes en situation de handicap
- développer l'action d'influence et le lobbying
- mettre en scène des relais d'opinion (7 ou 8 ambassadeurs) pour promouvoir l'image et les combats de la LPO.